

BALISAGE TEMPORAIRE DE CHANTIER

DURÉE DE LA FORMATION	3.5 heures sur 0.5 jour	NOMBRE MINI / MAXI	1 stagiaire / 10 stagiaires
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE	A l'issue de la formation, vous serez capable d'utiliser les connaissances et les savoir-faire afin de concevoir & mettre en place une signalisation temporaire sur les chantiers de voirie adaptée aux travaux réalisés & aux risques générés.		
PUBLIC CONCERNÉ	Toute personne ayant à réaliser un balisage ou une signalisation de chantier sur la voirie.		
PRÉREQUIS NÉCESSAIRES	Parler français (ou présence d'un traducteur)		
PROGRAMME PÉDAGOGIQUE	• L'analyse des risques & les consignes de sécurité • Les accidents du travail et la maladie professionnelle • Les démarches administratives préalables • Le contexte réglementaire • Les principes de la signalisation temporaire • Les différentes catégories de signalisation • Les règles d'implantation de signalisation • Mise en place pratique d'un balisage pour un chantier mobile		
EQUIPE PÉDAGOGIQUE	Formée en prévention & Expérimentée dans le domaine		
TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES	Cours théoriques – Études de cas – Exercices participatifs – Cas pratiques		
OUTILS PÉDAGOGIQUES	Ordinateur & Vidéoprojecteur – Documents, Photos & Vidéos – Paperboard		
ÉQUIPEMENTS DES STAGIAIRES	/		
MODALITÉS DE SUIVI D'EXÉCUTION, D'APPRÉCIATION, D'ÉVALUATION, & DE SATISFACTION	Émargement des participants par demi-journée Évaluation des acquis théoriques & pratiques en fin de formation Contrôle des connaissances par QCM en fin de formation Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation		
FORMATION CERTIFIANTE	NON – Attestation de formation individuelle		
NATURE DE L'ACTION	Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des compétences		
MODALITÉS DE FINANCEMENT	Entreprise – Compte Personnel de Formation (CPF) – OPCO		
TARIFS	NOUS CONTACTER – 06 23 10 02 34 – contact@fpas.fr – www.fpas.fr		
EN CAS DE BESOIN / QUESTION	F.P.A.S reste à votre disposition pour toute question éventuelle		

Pour les personnes en situation de handicap, en difficulté d'apprentissage ou en cas de singularité, contactez Johanna BRANCHE (07 89 05 63 06) pour l'étude au cas par cas de l'aménagement et l'adaptation de la formation.